



*Commission paritaire nationale de
l'emploi et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 07 juillet 2015 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP produits cosmétiques et d'hygiène

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidat-e-s du centre de **ORLEANS** (45) à :

CHARLON Christelle
HAPP Laurence
QUEVRE Carole
SANTAMARIA Bernadette
TALABARD Ludivine
VAUDOLON Marine

Fait à Paris, le 07 juillet 2015

le président de jury,

Marc-André MALBERT

